CONVENTION NATIONALE.

PÉTITION

DES HABITANS

DU FAUXBOURG SAINT-ANTOINE

A LA CONVENTION NATIONALE,

Du 22 Avril 1793, l'An II de la République;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

MANDATAIRES DE LA RÉPUBLIQUE,

Les habitans du fauxbourg Saint-Antoine, section des Quinze-Vingts, se présentent à la barre de la Convention nationale.

Nous venons vous faire entendre la voix équitable de la vérité, cette voix qui réveilla plusieurs fois vos prédécesseurs endormis, et condamna les traîtres à l'impuissance.

Nous venons vous parler de vos fautes, de vos devoirs; et si, comme nous en sommes persuadés, l'amour de la patrie l'emporte dans vos cœurs sur les petites passions humaines, vous rendrez justice à notre zèle, vous applaudirez à nos conseils.

Deux partis, citoyens, paroissent diviser la Convention nationale: plus ardens à se détruire qu'à écraser le royalisme et l'aristocratie, on les voit occupés à s'attribuer les maux qui désolent la république, la complicité de toutes les conspirations, et le projet de dominer.

Il est évident qu'une faction cherche à ramasser les débris du trône, et à donner un successeur au dernier tyran. Dumouriez s'en est déclaré le chef. On accuse la montagne de la convention d'avoir favorisé ce conspirateur, et d'éterniser l'anarchie pour le faire triompher: examinons froidement cette inculpation.

Qui a porté Dumouriez au ministère? Qui l'a flatté et conspué tour-à-tour? Qui a soutenu la royauté constitutionnelle, pendant qu'on a eu le coupable espoir de la partager? *les ennemis des Jacobins.*

Valence et Dumouriez ont hautement improuvé l'arrêt de mort lancé contre le tyran; ils ont manifesté le desir de venger le dernier de nos rois, et de livrer au bourreau ceux qui avoient eu le courage de le condamner. Quels sont les hommes qui ont partagé l'opinion de Valence et Dumouriez sur le jugement du Christiern français? *les ennemis des Jacobins.*

Quels étoient ces hommes dont Dumouriez vouloit purger la Convention, afin de rendre à la partie saine toute l'autorité dont elle avoit besoin? *les Jacobins.*

Contre qui Dumouriez vouloit-il faire marcher ses satellites ? *contre les Jacobins.* . . . . « Je veux, a-t-il » dit, comme Lafayette, que le repaire où ils tiennent » leurs orgies n'existe plus dans deux mois. »

Quels sont les agens de la république persécutés par Dumouriez dans les Pays-Bas ? *les Jacobins.*

De quels crimes étoient coupables ces commissaires ? .... Ils faisoient exécuter le décret du 15, surveilloient les généraux, et répandoient des écrits patriotiques pour entretenir dans l'armée le véritable esprit de républicanisme.

Quels étoient les intimes de Dumouriez ? Ceux qui entravoient l'exécution des lois, calomnioient la Convention nationale, prêchoient le royalisme et déclamoient contre la société régicide des Jacobins.

On peut faire à la tribune ou dans son cabinet de belles amplifications pour rejeter sur les patriotes les crimes de Dumouriez et de ses complices : mais toute l'éloquence d'un intrigant consommé ne parviendra jamais à détruire les faits que nous venons d'articuler.

Bergasse et Mounier, Clermont-Tonnerre et Malouet ; après eux, Lafayette et Chapelier, lors de leur triomphe ; Barnave et Lameth, sous le règne constitutionnel, se sont tous accordés à repousser les dénonciations portées contre eux, en accusant tour-à-tour les patriotes d'être vendus à la faction d'Orléans. Ils ont tour-à-tour flatté, calomnié les ministres et le peuple, la cour et les tribunes, les Jacobins et leurs ennemis.

Voici comme s'exprimoit le journal des Feuillans lorsque l'opinion publique préparoit la révolution du dix : « La secte des Jacobins distribue *son or*, ses » libelles et ses poignards, pour exciter une insur-

» rection générale; elle vient d'envoyer dans les dé-
» partemens méridionaux des courriers pour annon-
» cer que Paris étoit livré aux horreurs de la guerre
» civile, et que le sang des patriotes couloit sous le
» glaive des bourreaux ; ces scélérats veulent faire ve-
» nir dans la capitale tous les brigands qui infestent
» le royaume etc. etc. »

Les députés de la Gironde étoient dénoncés par les mêmes journalistes, comme tenant à la faction régicide d'Orléans, et favorisant la dictature.... « Oui, disoit le Postillon de la guerre en parlant des dénonciateurs du cabinet autrichien : « on veut mettre le
» protectorat à la place de la monarchie constitu-
» tionnelle. Les Bordelais paroissent encore quelque-
» fois aux Jacobins, pour conserver le masque de la
» popularité; le complot est prêt à éclater. Ils cher-
» chent à égarer la multitude, en l'entretenant des
» conjurations les plus absurdes, et qui n'ont jamais
» existé ».

Ne vous semble-t-il pas entendre un de ces discours prononcés à la tribune contre les Jacobins, contre Marat, contre les sections de Paris! Vous voyez les mêmes réflexions, les inculpations pareilles, la même manière de se justifier. « Calomniateurs impudens,
» s'écrioient Chas et Cerisier, infâmes Brissot et Gen-
» sonné! où sont vos preuves? quels indices avez-
» vous de l'existence du cabinet autrichien? où est-
» il? Que fait-il? Que veut-il?.... Ce sont les Jaco-
» bins factieux démagogues qui s'entendent avec le
» cabinet de Vienne, qui sont vendus à l'Angleterre,
» et qui, instruits par vos leçons, ne cherchent qu'à se-
» mer les défiances pour ramener le despotisme par
» l'anarchie. »

La gazette universelle ne s'attachoit pas seulement à calomnier les amis de la liberté ; elle cherchoit encore à les diviser. Les rédacteurs avoient peut-être deviné les projets des hommes qui faisoient alors cause commune avec les Jacobins. « La faction de Bordeaux, écrivoient les rédacteurs de la Gazette universelle le 18 du mois de mai, la faction de Bordeaux voudroit conserver quelques fragmens de la popularité qui lui échappe, jusqu'au moment où elle pourra appuyer *sans danger le dernier coup* qui sera porté au club, sur les marches duquel elle s'est élevée, »

Les feuillans n'étoient pas inventeurs de ce genre de calomnie ; ils en devoient le secret à leurs rivaux de la société de 89, qui l'avoient reçu du club monarchique. Les membres de cette dernière confrérie le tenoient des amis du roi. Tous les partis en un mot qui ont fait la guerre au despote, et non pas au despotisme, pour marcher à leur tour sur la tête du peuple ; tous ces partis, disons-nous, ont adopté le même système de conduite, et se sont perdus par la même voie.

Les agitateurs du temps de la révision gourmandoient franchement l'assemblée constituante. Les amis des lois ne cessoient de hurler contre eux, et de mendier des décrets d'accusation. « Le sieur Brissot, disoit l'auteur du Postillon, affecte le plus insolent mépris pour la majorité de l'assemblée. Il lui manquoit cette gloire, d'être déchiré par les brigands, après l'avoir été par les aristocrates. »

Comment le patriote français répondoit-il aux injures du valet de cour? Il lui adressoit le même langage que les Jacobins adressent à leurs ennemis.

« Patriotes, écrivoit Brissot, il se trame une cons-
» piration affreuse contre tous ceux qui ont développé
» quelque énergie dans la défense du peuple, qui ont
» démasqué les traîtres ; on veut les rendre suspects
» à ce peuple même. L'or coule à grands flots pour
» payer les infâmes libellistes qui sont chargés de les
» discréditer dans l'opinion publique, etc. »

Mais tel est l'égarement où l'esprit de parti jette les hommes, que les individus dénoncés portent dans leur justification les moyens absurdes ou passionnés qu'ils reprochent à leurs adversaires. Ils réfutent les calomnies par des calomnies encore plus atroces, ils outragent le maire de Paris et le tribunal révolutionnaire dans la même affiche où l'on rappelle qu'il faut respecter les autorités constituées ; ils foulent aux pieds les lois et la décence dans le même journal où ils déclament contre l'anarchie et l'injustice ; ils provoquent la vengeance du peuple contre leurs ennemis au moment où ils décrètent d'accusation les provocateurs au meurtre : ils attaquent la représentation nationale lorsqu'ils accusent leurs adversaires de vouloir dissoudre la convention ; ils déclament contre les vices de leurs dénonciateurs, et on les voit s'entourer d'hommes perdus de dettes et de réputation, riches de la misère du peuple, puissans des vices ou de la foiblesse des rois, républicains de la veille toujours prêts à caresser l'idole du jour, mais ne perdant jamais l'habitude d'éterniser l'indigence et l'avilissement de la classe industrieuse.

Il est une espèce d'hommes que les intrigans et les modérés ont toujours à leur disposition ; classe hermaphrodite qui déteste les mouvemens révolutionnaires, parce qu'elle ne peut ramper et s'enrichir que pendant le règne de l'apathie; classe foible et mou-

tonnière dont le sommeil est le premier besoin, et qui préfère la tranquillité du royalisme aux agitations de la liberté ; classe ignorante et criarde dont les clameurs seules nous annoncent l'existence, qu'on entend dans les assemblées publiques demander à chaque instant l'ordre du jour et la question préalable, et qui, fidèle aux maîtres qu'elle a choisis par hasard et qu'elle garde par taquinerie, ne pardonne jamais à ceux qui la méprisent, et cherche à se venger de la nullité où elle est condamnée, en aboyant contre ceux qui la peignent comme une fourmilière de sots et de fripons.

Marat siégeroit peut-être au milieu de vous, s'il eût eu la prudence de ne jamais éveiller ces torpilles révolutionnaires. Il est peu d'imbécilles qui aient le courage de pardonner à ceux qui les accusent de bêtise; il n'est pas d'intrigant ou de fripon qui puisse oublier celui qui a eu l'adresse de le démasquer. Ah! combien d'hommes ont cru être justes dans cette occasion, et qui n'étoient cependant que les valets fidèles de leurs maîtres, ou l'involontaire écho de l'amour-propre au désespoir ! Il est aussi beaucoup d'hommes qui ne pardonneront jamais à l'ami du peuple d'avoir dénoncé Lafayette et Dumouriez dans le temps où ils vivoient intimement avec ces conspirateurs ; mais dans ce siècle de bon-sens et de philosophie, dans ce siècle si fécond en législateurs, on se contente de l'apparence, et le cœur humain n'entre jamais dans la balance des observateurs politiques.

Pour nous, qu'une heureuse ignorance a condamnés à l'oubli des vices et de l'intigue, nous qui sommes couverts, non pas de la boue des factions, mais de haillons ou de blessures ; nous, qui respectons les riches, lorsque les riches nous méprisent et que leurs

valets nous calomnient; mais nous, hommes du 14 juillet et du 10 août, nous, qui ne sommes pas façonnés à l'art de justifier le crime et de flétrir la vertu, nous voyons clairement aujourd'hui que le besoin de cacher des fautes et de satisfaire de petites passions, dirige seul les dénonciateurs des Jacobins.

Nous vous dirons que la cause de l'anarchie n'est pas aux Jacobins, mais dans l'esprit de défiance qui dévore tous les cœurs. Une convention nationale abandonnée aux oscillations des partis; un conseil exécutif provisoire sans force, sans moyens, sans activité, plus occupé à suivre la marche de ses rivaux, qu'à faire exécuter les lois; un comité de salut public qui rivalise avec les ministres et dont les membres, quoique patriotes, paroissent craindre d'agir; l'opinion publique égarée par des hommes dont les uns approuvent et d'autres blâment des autorités si anarchiquement constituées; voilà, citoyens, la véritable cause des troubles qui nous dévorent.

Imposer silence aux basses et petites passions de l'amour-propre et de l'intrigue, manifester la ferme résolution de punir tous les conspirateurs, ne pas imiter la conduite de ces hommes qui pardonnent aux crimes qui n'ont que le peuple pour objet, s'occuper enfin et sans relâche du bonheur de ce peuple, ne pas déclamer contre les factions, mais en éteindre la torche, en nous présentant une constitution populaire; condamner au silence les clabaudeurs et les énergumènes modérés, incendiaires, criant contre les incendiaires, ne pas calomnier un peuple qui étoit mûr pour la république avant le 10 août et que des parvenus ingrats persécutent après avoir été ses courtisans, mettre plus de justice et moins de haineuse précipitation dans l'accusation de vos collègues, ne pas les juger coupables

lorsqu'on n'a pas le désir de les trouver innocens; Citoyens-législateurs, voilà ce que vous devez faire. Alors, les Jacobins aimeront également tous les mandataires du peuple ; alors les tribunes respecteront ceux qui auront le bon esprit de respecter les principes ; alors le conseil exécutif et les généraux feront leur devoir sans oser censurer vos décrets ; alors les ennemis de la république ne s'agiteront plus, et la paix à laquelle vous les aurez condamnés amènera la tranquillité publique ; alors les riches ne spéculeront pas sur le nécessaire du pauvre; ils n'auront plus à craindre le fantôme du brigandage populaire.

Dans des temps aussi agités, Pétion, maire de Paris, donnoit les mêmes leçons aux hommes chargés de l'exécution des lois. « C'est en estimant les hommes, » écrivoit-il à Dupont de Nemours, qu'on les rend » bons et dignes de leur nature. O vous, qui manifes- » tez toujours de la défiance au peuple, qui le croyez » sans cesse capable de tous les excès, c'est ainsi que » vous *le dépravez*, que vous le rendez méchant ».

Ces belles paroles devroient être gravées dans le cœur de tous les fonctionnaires. L'habitude nous fait regarder la pauvreté comme la mère de tous les vices; elle en est plutôt la victime. Et Lafayette et Barnave disoient aussi que Pétion et Buzot payoient les tribunes qui applaudissoient à leurs principes. On ne veut pas croire au désintéressement du pauvre. Il est cependant le seul peut-être qui aime sa patrie. Le riche n'aime pas tant la république que le pouvoir qu'il y exerce, ou celui qu'il veut usurper.

En proférant de tels discours, nous ne cherchons pas cependant à dissoudre le corps social ; nous indiquons plutôt les moyens de le conserver. Nous ne sommes pas des incendiaires. Le fauxbourg Saint-An-

toine ne recèle que des hommes paisibles: ils n'ont jamais prêché la haine des lois : leurs preuves sont faites à cet égard. La journée du 2 septembre n'a pas trouvé de complices chez nous ; mais nous méprisons ceux qui rappellent ce malheureux événement pour exciter la guerre civile ; mais nous ne pouvons pas croire à l'humanité de ces apitoyeurs, dont la plupart ont ou trempé leurs mains dans la glacière d'Avignon, ou justifié les auteurs de cette horrible boucherie ; mais nous demandons au nom de la patrie et de votre conservation, que vous répondiez à vos ennemis en travaillant au bonheur du peuple, et non pas en le traitant de factieux et d'agitateur. La nature nous donne le droit de blâmer les actions que nous croyons dangereuses : nous en userons avec courage. *Obéir et haïr*: telle étoit la réponse des courtisans disgraciés; *dire la vérité et mourir pour elle*, telle sera toujours la devise du fauxbourg Saint-Antoine.

GONCHON, *organe de la députation.*

RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

Les tyrans aimoient les éloges; les Représentans d'un peuple libre n'aiment que la vérité : ils reçoivent des ordres de la nation, des avis de tous les citoyens ; des conseils ! ils n'en reçoivent de personne. L'opinion publique a déja rendu aux citoyens du fauxbourg Saint-Antoine, la justice qui leur est due. La France, l'Europe, l'univers entier savent la part que ce fauxbourg a eue à la révolution ; et peut-être la

postérité mettera-t-elle un jour en question si ce n'est pas lui qui l'a créée. Les défiances sont sans doute une calamité publique ; mais, pour bannir les défiances, il ne faut pas se livrer à des préventions. La Convention nationale, toujours ferme dans ses devoirs, ne saura jamais, ni calomnier le peuple pour l'avilir, ni le flatter pour l'asservir ; elle n'opposera qu'une réponse aux calomnies dont on l'abreuve : c'est la constitution dont elle s'occupe, qu'elle va proposer aux François. La postérité jugera aussi cette convention tant calomniée ; elle verra si nous ne sommes occupés que de nos querelles et de nos passions. La convention nationale rend justice à la pureté des vues des citoyens du fauxbourg Saint-Antoine, et vous invite à sa séance.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.